

## **MODULE 1 : FORMATION DE BASE**

### **Destiné aux membres des Commissions du personnel affilié·e·s à la CCT du secteur social parapublic vaudois**

#### **Objectifs**

Ce module a pour but de fournir les connaissances de base nécessaires au travail d'une commission du personnel.

- Connaître le contenu de la convention collective de travail
- Définir les rôles et tâches au sein de la commission du personnel
- Connaître les droits dans le cadre de la Loi sur la participation

#### **Contenu**

- Introduction aux bases légales
- Présentation la CCT Social
- Rôles et tâches d'une commission du personnel
- Droits de participation, droits et devoirs de la commission du personnel

#### **Intervenante**

- Mélinda Skopintseva – Co-Secrétaire générale à AvenirSocial Région Vaud

#### **Durée du cours**

Accueil de 8h30 à 9h00 – Cafés et croissants  
Cours de 9h00 à 17h00 – Repas de midi compris

#### **Prix**

300 CHF par personne (formation et repas) – Attestation de participation

#### **Date et lieu :**

**Le jeudi 10 octobre 2024 de 8h30 à 17h00**  
Au secrétariat d'AvenirSocial Région Vaud,  
Avenue des Figuiers 28, 1007 Lausanne, 2e étage

#### **Contact**

Secrétariat AvenirSocial Région Vaud, Avenue des Figuiers 28, 1007 Lausanne  
Courriel : vaud@avenirsocial.ch

#### **Le montant de CHF 300 doit être versé au plus tard :**

Le 4 octobre 2024 sur le compte postal suivant  
AvenirSocial – Région Vaud – 1007 Lausanne  
IBAN : CH60 0900 0000 1002 7184 6